

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2017-16(CDG)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 8 février le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de convocation : 1^{er} février 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 14

Absents : 8

Votants : 14

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présent(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE (suppléante de monsieur AUBERT).
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Alain CLAPIER (suppléant de monsieur BENFERHAT), Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI (jusqu'à 17 h 15), Pierre POURCIN, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.
Messieurs Roland AUBERT (suppléé par madame FAURE), Khaled BENFERHAT (suppléé par monsieur CLAPIER), Patrick BOUVET, Robert GAY, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Participation du SDIS des Alpes de Haute-Provence au plan intégré thématique (PITEM) ALCOTRA « RiskNat »

Le Président FIAERT expose :

Par délibération 2016-79(CDG) du 13 décembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé la participation du SDIS à l'élaboration de la candidature au plan intégré thématique (PITEM) ALCOTRA « RiskNat ».

Fin 2016, trois rencontres des partenaires et de leurs futurs délégataires ont permis de définir les objectifs de ce PITEM, de commencer à dessiner les contours des projets simples qui le composeront, et de déterminer la composition du consortium.

A l'heure actuelle, les projets simples composant PITEM « RiskNat » sont envisagés comme suit :

- 1 — Coordination du PITEM ;
- 2 — Communication et résilience ;
- 3 — Augmentation de la résilience des territoires les plus exposés aux risques ;
- 4 — Prévention des risques et gestion opérationnelle en situation de crise ;
- 5 — Réalisations pilotes.

– *Composition du consortium* : 4 Conseils départementaux (CD 04, 05, 06 et 73), la Région PACA, 3 régions italiennes (Vallée d'Aoste, Piémont et Ligurie), la métropole de Turin et la fondation CIMA. Parmi les délégataires de ces partenaires figurent notamment les SDIS 73 et 05.

Le Département des Alpes de Haute-Provence s'est positionné en tant que partenaire afin de permettre au SDIS 04 d'intégrer le consortium.

Le SDIS 04 souhaite se positionner sur 2 projets, pour mener les actions suivantes :

ACTIONS ENVISAGEES PAR LE SDIS 04 AVANT-PROJET		
Projet 3	<p>Collecte et partage de données sur les risques et les équipements préventifs de terrain avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une plateforme cartographique collaborative sur internet, à thématique risques ; - la réalisation de campagnes de relevés de terrain ; - l'édition de plans parcellaires pour les communes du département et des secteurs limitrophes ; - l'équipement des centres de secours en GPS pour le guidage des engins, et pour afficher les éléments de la cartographie opérationnelle utiles aux interventions ; - la dotation des postes de commandement mobiles en matériels permettant d'afficher la cartographie opérationnelle, pour l'analyse de la zone d'intervention. 	<p>Montant estimatif: 186 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Europe : 158 000 € - Contrepartie nationale¹ : 4 000 € - SDIS 04 : 24 000 €
Projet 5	<ul style="list-style-type: none"> - Création, à Digne, d'un centre de formation franco-italien sur les risques naturels et technologiques adapté pour l'organisation de formation en réalité virtuelle et augmentée, avec tous les équipements nécessaires. 	<p>Montant estimatif : 1 307 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Europe : 1 111 000 € - Contrepartie nationale¹ : 29 000 € - SDIS 04 : 167 000 €

Les actions envisagées et les montants indiqués ci-dessus sont indicatifs. Ils seront débattus lors d'une réunion de co-construction de la candidature par l'ensemble du consortium du PITEM « RiskNat » les 31/01 et 01/02/17. Les actions et montants retenus vous seront communiqués en séance.

Ce projet global porté par le département des Alpes de Haute-Provence sera mis en œuvre par le SDIS 04 pour répondre aux enjeux de demain en matière de gestion des risques à l'échelle du territoire transfrontalier en lien avec l'ensemble des partenaires impliqués dans ce domaine.

Annexe : note de présentation détaillée des actions envisagées par le CD 04 et le SDIS 04 dans le cadre du PITEM RiskNat.

Il est demandé au Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours :

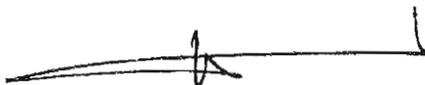
→ D'approuver la participation du S.D.I.S. 04 au PITEM RiskNat en tant que délégataire du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence ;

¹ Contrepartie nationale : apportée par le SDIS 04 et le CD 04.

→ D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Claude FIAERT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

**Note de présentation synthétique des actions envisagées
par le Département des Alpes de Haute-Provence
dans le cadre d'une délégation au Service départemental d'incendie et de
secours des Alpes de Haute-Provence**

Le Département des Alpes de Haute-Provence (CD 04) souhaite participer aux projets 3, 4 et 5, dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre du projet ALCOTRA PRODIGE - ALCOTRA 2014 - 2020 programmé en 2015. Il prévoit de déléguer la réalisation de l'ensemble des actions suivantes au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence (SDIS 04).

Cadre général des missions du SDIS 04

Le SDIS 04 est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est chargé d'une part, de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. D'autre part, il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, au secours d'urgence, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques naturels et technologiques.

1. Enjeux du territoire des Alpes de Haute-Provence

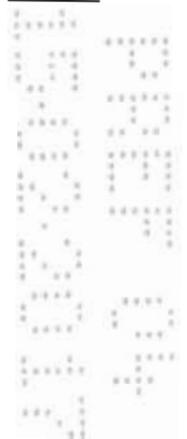
Se préparer pour faire face aux risques naturels et technologiques, une nécessité

Le département des Alpes de Haute-Provence, comme les autres territoires ALCOTRA, est soumis à de nombreux risques naturels :

- **Les Inondations et les crues torrentielles**, qui sont engendrées par la Durance et ses affluents.
- **Les mouvements de terrain**, qui sont notamment liés au relief accidenté et à la présence de nombreuses cavités souterraines.
- **Les Incendies de forêt**, car les zones boisées représentent 49 % de la surface départementale, avec un risque plus élevé dans le sud-ouest du département.
- **Les avalanches**, qui concernent essentiellement les zones de haute montagne, dans le nord-est du département.
- **Les séismes**, risque important dans le département dans la vallée de l'Ubaye avec de nombreuses activités. Le risque est également présent dans le centre du département du fait de la présence du système de faille de la moyenne Durance :
 - séismes à Manosque en 1812 et 1913 ;
 - séismes à Castellane en 1855 et 1951.

Les Alpes de Haute-Provence sont peu industrialisées et peu urbanisées, mais les risques technologiques présents y sont les mêmes que sur les autres territoires ALCOTRA :

- **Risque Industriel** : 5 établissements sont concernés par l'application de la directive « SEVESO II », dont 4 « Seveso seuil haut ».
- **Risque d'accident nucléaire** : lié à des installations nucléaires situées dans les départements limitrophes.
- **Risque relatif au transport de matières dangereuses** : lié aux activités industrielles situées autour de Manosque, Sisteron et Château Arnoux S^t-Auban, avec un transit par le Val de Durance.



- **Risque de rupture de barrage** : 6 grands barrages engendrent un risque de rupture sur 45 communes, soit 77 000 habitants. Par ailleurs, 5 autres communes sont concernées par des retenues importantes.
- **Risques bâtimentaires** : incendies d'habitations, d'établissements recevant du public, d'infrastructures professionnelles, risques liés aux ouvrages d'art, etc.

2. Présentation synthétique des objectifs du projet

Pour faire face à ces risques, l'ensemble des acteurs gestionnaires de la crise (État-major de Zone, Préfet, Maires, services communaux, SDIS, Gendarmerie, Police, associations agréées de sécurité civile, SAMU...) doit avoir une connaissance qualitative et quantitative partagée du risque. Pour chacune des zones où les risques sont présents et notamment sur l'espace transfrontalier, ces services doivent maîtriser le niveau d'aléa et d'enjeux tout en ayant une parfaite connaissance des équipements préventifs (plistes, hydrants, etc.) existants sur le terrain réalisés par les différents gestionnaires (État, collectivités et privés).

Il apparaît donc essentiel de développer pour tous les acteurs gestionnaires de crise une culture commune transfrontalière établie sur la base de formations communes et de doctrines partagées.

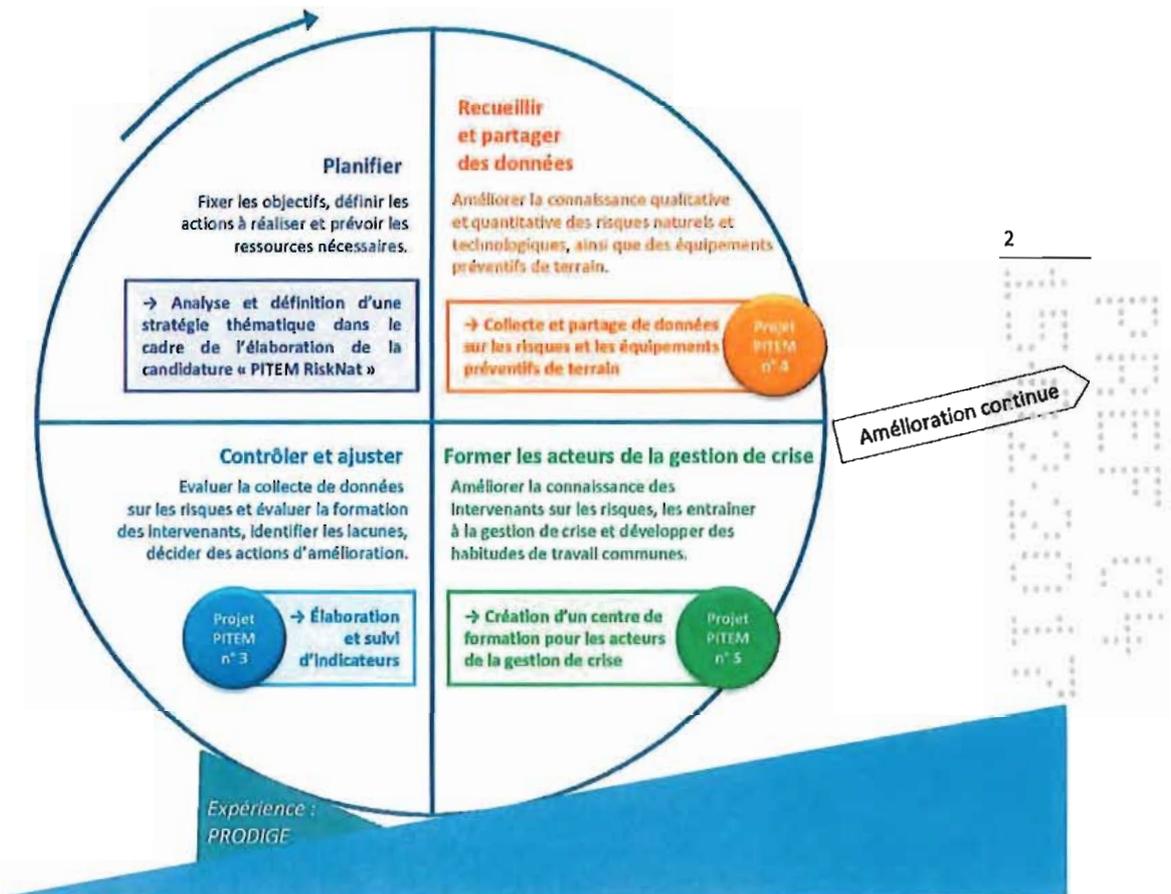


Schéma 1 : Démarche qualité en vue de l'amélioration continue des connaissances sur les risques naturels et technologiques

Note de présentation synthétique des actions envisagées par le CD 04 dans le cadre du PITEM RISK NAT
19/01/17

3. Recueil et partage des données sur les risques présents sur le territoire transfrontalier

3.1. Moyens actuellement à disposition

Le SDIS 04 dispose d'un système d'information géographique (SIG) à vocation opérationnelle, pour la connaissance du territoire, des infrastructures et aménagements, ainsi que des risques.

• En matière de gestion opérationnelle dans le cadre de la prise de décision lors de catastrophes naturelles ou technologiques, le système d'information géographique constitue un élément « ressource » aujourd'hui indispensable pour l'analyse de la zone d'intervention et pour l'anticipation des évolutions possibles. Cet outil permet de localiser l'ensemble des aléas (risques naturels et technologiques), des enjeux, ainsi que les aménagements et infrastructures utiles à l'intervention des équipes. Il offre de plus les outils de calcul (temps de transit, délimitation de périmètres d'évacuation, évaluation du nombre de personnes impactées, etc.) nécessaires pour éclairer le décideur dans la définition d'une réponse optimale.

Pour autant, à l'heure actuelle, cette cartographie opérationnelle reste encore à développer, car non disponible sur les théâtres d'opérations. Ceci est en partie lié à l'absence de moyens permettant l'affichage en temps réel des données cartographiques au sein des postes de commandement tactiques ou sur l'ensemble des organes décisionnels de terrain.

• Les données cartographiques du SDIS 04 proviennent des différentes structures (Institut géographique national, Office National des Forêts, Réseau de Transport d'Électricité, etc.). Bien que riche, cet outil opérationnel ne dispose que de données partielles. Ceci est essentiellement lié à l'absence de partage des données des différents acteurs du territoire permettant une réactualisation en temps réel. Par ailleurs, la multiplicité des logiciels SIG n'est pas un facteur favorable à l'interopérabilité des systèmes.

3.2. Objectifs

Pour détenir des données plus complètes, il est nécessaire :

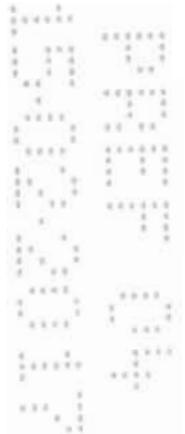
- de se doter de moyens permettant le recueil de données terrain ;
- de disposer d'outils communicants (Web) permettant la remontée de données directes sur le SIG ;
- de mettre en place un système de cartographie partagée avec :
 - la chaîne de commandement opérationnel ;
 - les autres acteurs gestionnaires de crise lors d'évènements, tant au niveau du département que des régions françaises et italiennes avoisinantes ;
 - les gestionnaires d'équipements destinés aux services de secours (hydrants...), afin de mettre à jour les données réactualisées du terrain ;
 - le grand public, afin de le sensibiliser aux risques présents sur son territoire.



3.3. Actions envisagées dans le cadre du projet 4 « Prévention des risques et gestion opérationnelle en situation de crise »

- Développement d'une plateforme cartographique collaborative sur Internet, à thématique Risques, visant à :
 - simplifier et automatiser les échanges avec les partenaires institutionnels français et Italiens (communes et intercommunalités, conseil départemental, directions départementales de

Note de présentation synthétique des actions envisagées par le CD 04 dans le cadre du PITEM RISKMAT
19/01/17



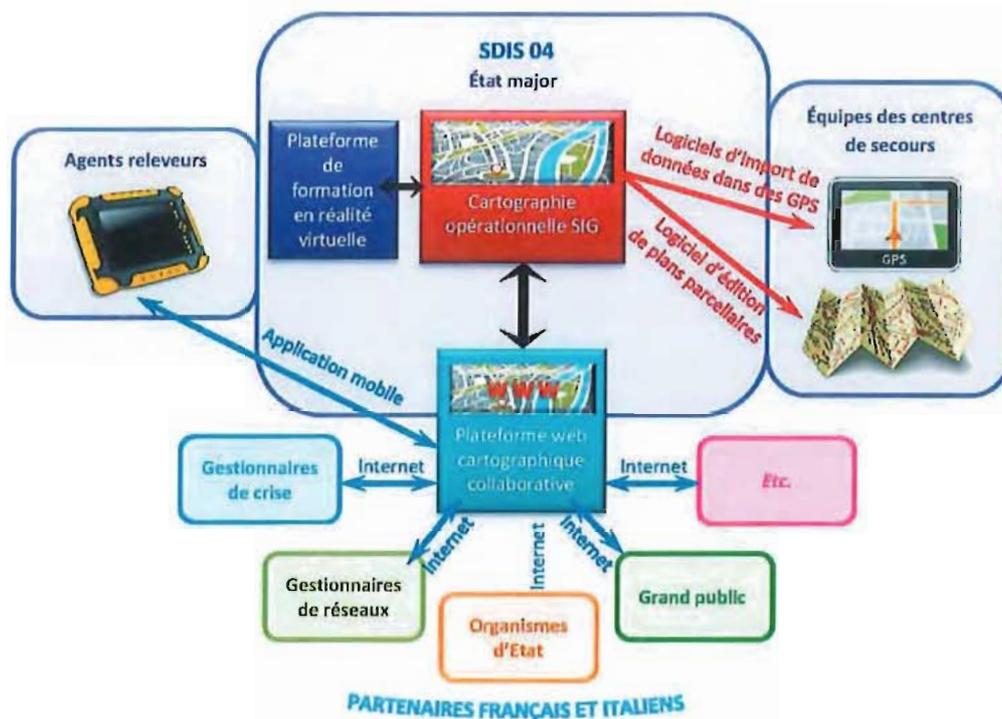


Schéma 2 : éléments à développer autour de la cartographie opérationnelle pour améliorer le recueil et la diffusion de données géolocalisées

La cartographie opérationnelle ainsi améliorée servira de base à l'élaboration de représentations de terrain nécessaires à la création de scénarios de formation en réalité virtuelle envisagée dans le PITEM par un autre partenaire.

Mise en œuvre : SDIS 04
 Montant : 226 000 €, dont 192 000 € de subvention Europe.

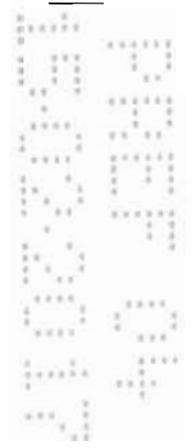
4. La formation et l'entraînement des acteurs de la gestion de crise

4.1. Moyens actuellement à disposition

La plateforme EVE, un outil performant de formation en réalité virtuelle :

La réalité virtuelle fait appel aux nouvelles technologies informatiques pour reproduire des événements et des effets permettant de créer un cadre interactif très proche de la réalité. L'exemple le plus connu est certainement le simulateur de vol utilisé pour assurer la formation initiale et continue des pilotes.

*Note de présentation synthétique des actions envisagées par le CD 04 dans le cadre du PITEM RISKMAT
 19/01/17*



L'intérêt majeur est de pouvoir reproduire avec beaucoup de réalisme toutes sortes d'événements et leurs effets.

En matière de gestion de crise face à des événements de sécurité civile, il est primordial de permettre aux différents acteurs des chaînes décisionnelles de travailler ensemble pour améliorer l'efficacité des réponses opérationnelles. Les outils de réalité virtuelle sont particulièrement adaptés pour reproduire des événements complexes et de grande ampleur caractéristiques des crises majeures. Ils permettent de mettre les acteurs en situation, de façon très réaliste et pour un faible coût d'utilisation.

Il est, en effet, souvent très difficile d'organiser des manœuvres ou des exercices de grande ampleur crédibles, car trop coûteux ou peu réalistes, car il est impossible de simuler certains événements.

Dans cet objectif, le SDIS 04 a développé avec la société CRISE, une plateforme de formation basée sur la réalité virtuelle, dans le cadre du projet PRODIGE. Il s'agit d'un simulateur d'environnement opérationnel dénommé « EVE » (Enhanced Virtual Environment).

Différents modules permettent d'étendre facilement son périmètre pédagogique et fonctionnel :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - feux urbains (INC) | - risques chimiques (RCH) |
| - feux de forêt (FDF) | - gestion opérationnelle et commandement (GOC) |
| - sauvetage déblaiement (SD) | - techniques opérationnelles (TOP) |
| - risques technologiques (RT) | |



EVE est une plateforme éprouvée pour des utilisations en matière de sécurité civile. Elle permet la réalisation de scénarios multirisques, par exemple l'arrivée d'un feu de forêt au niveau d'un site industriel où sont entreposés des produits chimiques toxiques.

EVE propose des scénarios multi-utilisateurs en reliant 20 ordinateurs, voire plus, en réseau. Les intervenants peuvent agir simultanément, et chacun peut voir les autres intervenants en temps réel. Leurs actions peuvent se combiner. Par exemple, dans les scénarios feux de forêt, les effets des actions d'extinction réalisées par plusieurs engins se cumulent, affectant plus ou moins la propagation du feu.

*Note de présentation synthétique des actions envisagées par le CD 04 dans le cadre du PITEM RISKMAT
19/01/17*



Ainsi, la plateforme EVE permet la formation et l'entraînement conjoints des différents niveaux de la chaîne de commandement, ainsi que l'entraînement des différents services impliqués dans la gestion de crise (Acteurs du secours Français et italiens, autorités préfectorales et municipales, gendarmerie et police, etc.) en vue d'une meilleure coordination de leurs actions au travers d'une culture du risque partagée.

Les acquis du projet PRODIGE :

Dans le cadre de PRODIGE, l'expérience détenue par le SDIS 04 et son prestataire CRISE a été mutualisée avec celle des partenaires Italiens pour bénéficier des avantages de la plateforme EVE et de ceux du système de simulation et de gestion de grands événements développé en Italie.

L'une des améliorations majeures est basée sur l'intégration de casques de Réalité Virtuelle à la plateforme EVE, permettant d'entraîner les équipes par une immersion totale dans les scénarios établis.

Ce dispositif de formation propose par ailleurs une amélioration des aspects graphiques rendant bien plus réalistes les mises en situation issues du système d'information géographique (SIG) du SDIS 04 pour l'essentiel. Dans le cadre du projet PRODIGE, de nouveaux environnements basés sur des photos 360° et sur des levées au scanner réalisées depuis des drones sont en cours d'élaboration.

À ce jour, aucun système intégré de ce type n'a été réalisé, ni en Italie ni en France, pour des applications de sécurité civile. Aucune approche transfrontalière commune n'a, non plus, été envisagée pour entraîner des équipes françaises et Italiennes à travailler sur des événements impactant les deux pays.

4.2. Objectifs

Pour développer un système de formation complet, il faut réunir les éléments suivants :

- des locaux adaptés permettant de créer un cadre de réalité virtuelle où chaque acteur va pouvoir jouer son rôle en retrouvant son environnement de travail usuel (salle de réunion, box individuel, outils informatiques, transmissions, etc.).



- des applications informatiques, cœur du système, qui vont permettre de disposer :
 - de représentations du terrain ;
 - de la capacité de calcul permettant de modéliser les événements et les effets en temps réel et en fonction des interactions (actions, décisions) des acteurs ;
 - des interfaces graphiques permettant de visualiser le cadre de réalité reconstruit à partir des éléments précédents (terrain, événements, effets des actions et décisions).
- des interfaces homme/machine adaptées aux situations à reproduire (retour visuel, son, déplacement, etc.).
- une équipe pédagogique qui va assurer l'animation des exercices et/ou des formations en complétant l'interactivité avec les acteurs (contacts téléphoniques, radio, sollicitations médiatiques, renseignements complémentaires).



4.1. Actions envisagées dans le cadre du projet 5 « Application, sur cas réels, des bonnes pratiques de prise en compte des risques naturels dans la gestion environnementale et territoriale développées dans les projets 2,3, 4 »

- Création d'un centre de formation franco-italien sur les risques naturels et technologiques adapté pour l'organisation de formations en réalité virtuelle et augmentée, avec tous les équipements nécessaires (plateforme EVE, matériels multimédia, infrastructure, ...). Lieu : Digne-les-Bains.

L'objectif est de mettre à disposition de tous les acteurs de la gestion de crise, publics et privés, des élus ainsi que du grand public des territoires ALCOTRA :

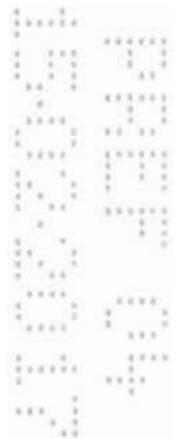
- un lieu de formation commun, permettant à tous les acteurs de s'entraîner ensemble, pour apprendre à travailler de façon coordonnée. L'interactivité proposée par la plateforme de réalité virtuelle EVE permettra à tous les acteurs de partager, en temps réel, la même représentation des événements et des effets. Ces entraînements favoriseront le développement des coopérations et le partage des cultures opérationnelles ;
- un lieu de réflexion et de partage des bonnes pratiques international en matière de gestion de crise en lien avec les risques naturels et technologiques, où pourront être organisés des forums et congrès.

Cette action sera complémentaire à la création de nouveaux scénarios totalement immersifs pour la plateforme EVE (en y couplant les derniers matériels de réalité virtuelle et augmentée), qu'un autre partenaire souhaite porter pour :

- la formation et l'entraînement des acteurs gestionnaires du risque pour l'ensemble des risques naturels et technologiques touchant les territoires ALCOTRA ;
- et pour la sensibilisation du grand public, par la simulation avec une vision à 360 °, concernant la conduite à tenir en cas d'inondation et de séisme.

Le développement de tels scénarios et la création d'un centre de formation franco-italien sur les risques s'inscrivent dans la prolongation du projet PRODIGE. En effet, ils permettront :

- d'aller au-delà du travail produit dans le cadre de PRODIGE en proposant des scénarios totalement immersifs ;
- de compléter le panel de risques traités par les scénarios existants ;
- de valoriser pleinement les scénarios issus de PRODIGE et du PITEM RiskNat.



Mise en œuvre : SDIS 04.

Montant : 1 307 000 € dont 1 111 000 € de subvention Europe.

Le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, le Bureau des Recherches Géologiques et Minières de PACA, et L'Entente pour la Forêt Méditerranéenne, qui porte l'École d'Application de la Sécurité Civile (ECASC), ont manifesté leur intérêt pour les actions envisagées par le Département des Alpes de Haute-Provence, et son délégataire, le SDIS 04, pour la formation de leurs cadres et de leurs élus. Ils souhaitent apporter un appui à la conception de ces nouveaux outils de formation.

L'ECASC est une école qui élabore et dispense des formations dans l'ensemble des domaines de la sécurité civile, pour les gestionnaires de crise français, mais aussi pour des équipes étrangères. Sa préoccupation permanente est de permettre à tous de conduire des interventions dans un cadre commun et cohérent, à travers la mise en œuvre des doctrines officielles d'intervention, tout en intégrant les retours d'expériences et l'évolution des techniques et du matériel. De par son expérience, elle constituera un partenaire majeur.

5. Contrôler et ajuster la collecte de données et la formation des intervenants

5.1. Moyens actuellement à disposition

Le SDIS 04 ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'un système de collecte de données lui permettant d'évaluer l'efficacité de ses actions.

5.2. Objectifs

Dans le cadre du PITEM, il est essentiel de pouvoir évaluer nos actions afin de veiller au respect des objectifs fixés. Dès lors, nous proposons l'acquisition d'un outil de collecte et d'analyse de données sur les risques des territoires concernés, et en particulier la zone transfrontalière, afin de recenser les différents risques, évaluer les ressources et mettre en place des actions correctives et planifiées sur tout le territoire. Communiquant, cet outil permettra la mise en place de pratiques innovantes, de nature à guider, dans leurs choix, les autorités décisionnaires en matière de protection civile.

In fine, il devra garantir le partage des enjeux de coopération interservices, de coopération transfrontalière, de prévision et de gestion des risques majeurs comme des risques courants.

La solution permettra, à partir des données récoltées, d'analyser et d'anticiper le futur à travers de nombreux indicateurs.

L'analyse de la simultanéité des événements, et la gestion des hypothèses de mutualisation de moyens tant français qu'italiens constitueront un support efficace, en permettant d'étudier un grand nombre de sectorisations, et d'identifier plusieurs leviers d'action. Avec cet outil, le SDIS 04 disposera d'outils de suivi de l'impact de nos organisations.





5.3. Action envisagée dans le cadre du projet 3 « *Territoire — Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques* »

Le SDIS 04 devra acquérir un logiciel permettant de collecter de nombreuses données afin d'évaluer les vulnérabilités des territoires et proposer des actions correctives et planifiées, afin de garantir aux citoyens une réponse adaptée aux enjeux. Cela contribuera à mieux définir les politiques de gouvernance multi-niveaux pour augmenter la résilience du territoire transfrontalier.

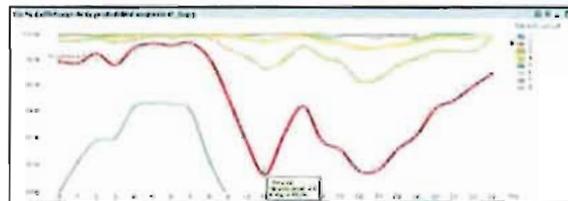
Le logiciel permettra de mettre en place, par le biais d'indicateurs pertinents, une évaluation de pointe des protocoles d'intervention afin d'apporter les corrections nécessaires aux protocoles communs, pour accroître l'efficacité sur le territoire ALCOTRA.

Les données recueillies permettront d'améliorer la distribution des secours, notamment dans les zones exposées au risque d'inondations, de glissements de terrain et d'avalanches. Les éléments ainsi obtenus permettront d'anticiper et de se préparer à la gestion des risques. Les indicateurs issus des données collectées seront communiqués aux citoyens afin qu'ils puissent s'approprier les enjeux des territoires transfrontaliers.

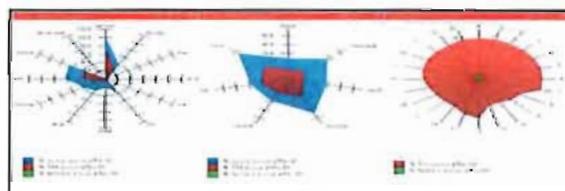
Les différents points qui seront analysés sont les suivants :

Dans le domaine des opérations :

- **Préconisation de moyens** : analyse probabiliste de simultanéité d'événements (interventions par nature, engagements d'engins par type, engagement d'agents par fonction, grade) Incluant une mesure du niveau de mutualisation potentielle transfrontalière, la possibilité d'additionner des secteurs d'étude ou des types de besoins.



- **Respect et sollicitation des effectifs nécessaires** : mesure de la capacité des centres de secours à mobiliser des effectifs suffisants (confrontation des effectifs théoriques et des effectifs réels). L'analyse permet de préciser l'ampleur et la fréquence du phénomène de sous et sur effectif.



- **Capacité de réponse des centres de secours sur le territoire transfrontalier** : cette analyse détaille le niveau de réponse des centres de secours sur le besoin opérationnel.

Dans le domaine de la prévention :

- **Recensement de la vulnérabilité aux risques des établissements recevant du public** : les différents enjeux de sécurité feront l'objet d'indicateurs, ce qui permettra de quantifier les besoins nécessaires en cas de sinistres ou d'évènements liés aux risques naturels ou technologiques.

Mise en œuvre : SDIS 04.

Montant : 186 000 € dont 158 000 € de subvention Europe.

Conclusion : un projet majeur en matière de gestion des risques, pour le territoire Alcotra

Ce projet global porté par le département des Alpes-de-Haute-Provence sera mis en œuvre par le SDIS 04 pour répondre aux enjeux de demain en matière de gestion des risques à l'échelle du territoire transfrontalier en lien avec l'ensemble des partenaires impliqués dans ce domaine.

